



BFA Belgian Federation of Anglers
Les Mélèzes, 33
1160 ITTRE
NE: 0407.749.891 (B.C.A.)
BNP Paribas: BE66 0018 0562 0543

25/01/2025

OBJET : Procès-verbal de la réunion du BFA du 25/01/2025

PRESENCES : Jean Marie Luyckx, William Buddaert, Gino Beels, Frans Schoubben, Raphael Gierckens, Jean-Luc Rollin, Ignace Roels, Samuel Bernard, Daniel Mailleur, Serge Bouvier, Freddy Schallenberg, Gunther Luckx.

EXCUSES : Ronny Dejonghe, Roland Marcq, Kim De Page.

Rapporteur : Ignace Roels

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue par M. Jean Marie Luyckx

Le président JM Luyckx ouvre la réunion ce 25/01/2025 à 11.30 Hr au centre sportif AJ BRAILLARD, Wandelstraat, St Pieters Leeuw.

2. Approbation du PV du BFA du 25/10/2024

Aucune remarque, le projet de pv est approuvé.

3. Achat de vêtements

Gino présente les différents vêtements disponibles au prix de 8 euros le T Shirt, 15 euros le polo et 25 euros la veste de training à capuche. Il est possible d'obtenir des packs comprenant 5 T Shirts, 1 Polo et le Hoody pour 75 Euros. Toutes les tailles sont en principe disponibles de S à 5XL (sauf hoody limité à 3 XL).

Le choix des couleurs est libre.

Il est proposé de se limiter à une couleur pour les T shirts et deux couleurs pour les polos (rouge et noir) avec les impressions en jaune.

La question du financement par équipes reste ouverte. Un rapide calcul nous amène à une estimation de 100 packs pour satisfaire toutes les équipes.

Se pose également la question de savoir si le CCCV et la LFPS sont disposés à contribuer à cet achat et dans quelle mesure.

4. Championnats de Belgique 2025

- Carpe en duo** : L'administration communale de Beringen n'autorise plus aucune compétition sur la Paalse Plas. Il est donc nécessaire de prospector d'autres parcours pour le CB. Cette organisation incombe normalement au CCCV cette année. M. Raphael Gierckens a sollicité une réservation au lac de Bernissart, mais cela intéresse encore trop peu de duos. La possibilité de pêcher en eaux publiques existe toujours. Le CCCV propose le canal Louvain-Malinest ou l'Yser. La décision sera prise lors de la réunion du CCCV du 28/01/2025. Si il y est décidé de ne pas pêcher en eaux publiques, le CB se déroulera à Bernissart.

- **Handipêche et Jeunes** : 25 Mai 2025 : FLPC Fédération Liégeoise: Diepenbeek (Pomperik).
- **Individuel feeder** : CCCV: 24 août 2025 VVHPOV Canal Gand-Terneuzen.
- **Masters et Vétérans** : 31 août 2025 VVHPOV Watersportbaan Gand
- **Interclubs** : 13 et 14 septembre 2025: VVHPOV Canal Gand-Terneuzen.
- **Individuel Dames et seniors** : 21 septembre 2025 FLPC Canal Albert. Une manche de 5 heures.
- **Feeder Clubs** : 28 septembre 2025 : Péronnes : limité à un maximum de 20 clubs dont 6 clubs LFPS en 14 clubs CCCV.
- **Carpe au coup** : 27 et 28 septembre: Etangs Lemmens à Diest. Samuel Bernard demande à disposer de plus de places pour la LFPS, le CCCV bénéficiant d'une répartition de 80/20 pour les pêcheurs au feeder. Samuel Bernard estime qu'une répartition de 60/40 serait plus équitable, le nombre de pratiquants de cette discipline étant plus élevé en région wallonne qu'en flandres. Le CCCV prendra une décision à ce sujet lors de sa réunion du 28/1/2025.
La LFPS propose également d'organiser un CB Carpe au coup pour clubs à partir de 2026. Equipes constituées de 4 pêcheurs par club avec un maximum de 20 clubs. La LFPS remercie le CCCV de bien vouloir examiner cette proposition. Elle sera examinée lors de la réunion du CCCV du 28/1/2025.
- **Streetfishing** : 22/6 dans la région de Seneffe et 24/10 dans la région de Bernissart

5. Candidatures

Examen des candidatures pour la trésorerie et la section Handipêche.

La seule candidature introduite pour la trésorerie du BFA est celle de Dominique Piergentili : acceptée à l'unanimité.

Un appel à candidatures pour un coach streetfishing et Trout Area doivent être publiées sur les sites respectifs des ailes sportives. Les candidatures doivent être rentrées pour le 20 février 2025 au plus tard. Jean Luc Rollin reste temporairement responsable pour la section streetfishing.

Candidature coach Handipêcher : Dominique Piergentili est le seul candidat. Il est accepté à l'unanimité.

6. Révision des règlements de compétition.

- **Trout Area** a soumis une proposition de règlement pour leurs compétitions. Jean Marie examinera cette proposition et la fera suivre à Ignace pour traduction.

- Par ailleurs, il semble que des modifications du règlement de la FIPS pour les compétitions internationales aient été décidées. La Hongrie a demandé à ce que les CM se déroulent en 3 journées d'entraînement et 3 journées de compétition, avec des manches d'une durée de 5 heures. En 2025, le CE seniors et le CM freestyle se disputeront déjà sous ce nouveau règlement. La Belgique ne soutiendrait pas ces dispositions si elles venaient à faire l'objet d'un vote ultérieur au sein de la FIPS.

Propositions de l'Angleterre : pour tout ce qui concerne les CE et CM au coup : maximum $\frac{1}{2}$ litre de fouillis et $\frac{1}{2}$ litre de terreaux. Interdiction du fouillis et de vers de vase à l'hameçon dans certains pays, comme p.e. la Bosnie. Ces informations seront vérifiées sur la base des programmes des compétitions incriminées.

Il semble évident que la tendance est de limiter la quantité de fouillis. Le président demande s'il ne faut donc pas envisager une limitation dans les compétitions belges. La proposition est de limiter à $\frac{3}{4}$ de litre la quantité de fouillis pour les concours publics et les championnats de Belgique, sauf pour l'interclubs où la limitation serait de $\frac{1}{2}$ litre (pour se conformer à la limitation applicable au CM en 2025). La quantité de terreaux reste limitée à $\frac{1}{2}$ litre. La réponse du CCCV est attendue.

- **Internationaux** : Le règlement est adapté à la situation actuelle. Si un inter A arrête, il est remplacé par un inter B montant supplémentaire pour l'année suivante. Chez les inters B, les quatre derniers retournent aux présélections dans tous les cas. Le règlement ne le précisait pas, bien que c'était déjà la règle. Les sélections se déroulent en 4 weekends, où une ou plusieurs manches par journée peuvent être prévues. Frans Schoubben fera suivre le règlement modifié.

- **Feeder**: Pas de modifications

- **Free Style Method**: Les suggestions d'adaptations sont passées en revue, acceptées et seront transmises. Les listes pour les présélections de 2025 sont déjà complètes et totalisent 16 inscriptions.

Des présélections seront organisées fin de saison 2025 pour les sélections 2026. Les canevas seront publiés sur les sites après le CM freestyle. S'il y a plus de 16 inscriptions, les présélections se dérouleront en une ou plusieurs journées. Les inscriptions se feront après publication des canevas et jusqu'à un mois avant la date de la 1ère journée de présélection.

- **Carpe au coup** : L'article 28 doit être modifié. Il est autorisé de sonder à une longueur de 13 mètres. La LFPS demande de porter la durée des manches à 3h30. Réponse après la réunion du CCCV.

- **Carpe en duo** : Raphael Gierkens enverra le règlement modifié à Jean Marie Luyckx.

7. Tips

Le président a reçu des informations relatives à la tenue d'une assemblée le 24/4/2025 en Slovénie. Il demande l'accord du BFA pour participer à cette réunion et pour introduire sa candidature comme délégué de la Belgique, ainsi que celle de membre de la commission technique. Les membres présents marquent leur accord avec cette proposition. Jean Marie Luyckx fera les démarches pour participer à cette réunion.

8. Finances

Vu l'absence de Mme Mady Marcq, ce point ne peut être abordé. Le remboursement des frais des coaches seniors et Dames doit encore intervenir.

9. Participation aux différents CM 2025

Fishing team competition et team Alfa participeront au CM interclubs

Feeder Master: feederteam Bolderberg

Clubs: feederteam Preston

10. Divers

La démission de Roland Marcq fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du BCA, le 26 avril prochain.

La réunion est levée à 15h45.

Le rapporteur

Ignace Roels